

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 77 (2013)
Heft: 307-308

Artikel: Sur le type 'mer' "petite étendue d'eau douce" dans le lexique et la toponymie du nord du domaine comtois (Haute-Saône, Territoire-de-Belfort, Haut-Rhin, Jura suisse)
Autor: Chambon, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-842199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur le type ‘*mer*’ “petite étendue d’eau douce” dans le lexique et la toponymie du nord du domaine comtois (Haute-Saône, Territoire-de-Belfort, Haut-Rhin, Jura suisse)¹

Le FEW (16, 521a = Wartburg 1956, 281-282; cf. aussi FEW 16, 534 n. 9, MARR) a classé sous abfrq. MARISK un type lexical ‘*mer*’, qu’il a relevé surtout dans le domaine lorrain. Plus au sud, le FEW ne mentionne que Plancher *mer* et Bourn. [mæ], qu’il glose tous les deux par “mare”. L’objet de la présente note est de reprendre et d’accroître la documentation, tant lexicale que toponymique, concernant ce type dans le nord du domaine comtois d’oïl (Haute-Saône, Territoire-de-Belfort, marge comtoise du Haut-Rhin, Jura suisse).

1. Attestations lexicales haut-saônoises

Nous ajouterons d’abord plusieurs attestations lexicales du type ‘*mer*’ localisées dans le département de la Haute-Saône.

1.1. Plancher mer “mare” et ama “mare, étang”

Le parler de Bournois (Doubs) oppose ou opposait clairement [mæ] “mare d’eau généralement située dans les prés”² < ‘*mer*’ à [mæɾ] “mare” < fr. *mare* (Roussey 1894, 207 et 208), avec répartition sémantique entre le mot traditionnel et le mot emprunté au français, [mæ] s’appliquant à des mares occupant des dépressions naturelle, [mæɾ] (à ajouter FEW 16, 533a, MARR) à des mares aménagées. Il est probable que le parler de Plancher-les-Mines a connu une situation similaire.

¹ Certaines des remarques ci-dessous (§ 1.3., 1.4., 2.1.1., 2.1.2., 2.1.3.) reprennent des matériaux parus dans le confidentiel *Bulletin de la Société d’histoire et d’archéologie de l’arrondissement de Lure* (Chambon 2009, 132; 2011, 188-189; 2013, 216-218). Nos vifs remerciements s’adressent à MM. Louis Jeandel, Alain Guillaume, Jean Hennequin et Wulf Müller pour les renseignements qu’ils ont bien voulu nous communiquer.

² Le FEW (16, 521a) a simplifié la définition en “mare”.

Sous MARISK, où von Wartburg l'a classé (FEW 16, 521a), Plancher-les-Mines *mer* "mare" fait en effet figure de donnée suspecte. Lorsque l'auteur du *Vocabulaire* de Plancher-les-Mines (Poulet 1878) note <r> en fin de mot, il entend en effet, sans aucun doute, représenter une consonne effectivement articulée³. Il convient donc de rapporter Plancher *mer* (= [mɛr]) "mare", comme Bourn. [mæɾ], au type de fr. *mare* (FEW 16, 533a, MARR = Wartburg 1956, 283), dans les issues duquel le maintien de [r] final, après l'amuïssement de schwa, est régulier.

D'autre part, von Wartburg a rangé Plancher *ama* "mare, étang" (Poulet 1878, 87) sous MASSA (FEW 6/1, 446b). Sous ce lemme, ce mot est tout à fait isolé au plan sémantique. Bien que Poulet ne précise pas le genre, nous supposons que *ama* est un substantif féminin⁴ ayant subi l'accrétion partielle de l'article définif: cf. Plancher *avoitsche* "pervenche" (Poulet 1878, 89), à comparer à Châten. Doubs, Montbél. *voi(t)che*, «mit artikelagglutination» (FEW 14, 461a et b, VINCAPERVINCA; ALFC 2, CIII; Dondaine 2002, 557). Nous proposons donc de reclasser *ama* sous MARISK dans le FEW.

Le parler de Plancher a donc probablement connu, comme celui de Bournois, un représentant du type 'mare' (à classer sous MARR dans le FEW), emprunté au français, et un représentant du type autochtone 'mer' (à classer, du moins provisoirement, sous MARISK).

1.2. *Mfr. rég. mart (Roye 1407)*

Dans une reconnaissance du chevalier Guillaume de Grammont (*Grand-mont*) concernant ce qu'il tient du duc et comte de Bourgogne «en la ville, finage et territoire de Roe [aujourd'hui Roye] et de la Coste [aujourd'hui La Côte] près de Lure», document daté de 1407 (1406 a. st.)⁵, on peut lire le passage suivant: «Item, en la Mart, demi journaul de terre entre Girard de chiez Richart, d'une part, et la mart, d'autre part».

Dans ce passage, la première occurrence du mot est clairement un nom propre de lieu désignant le terroir où se trouve le champ dont il est question:

³ Cf. *cor* "cœur" (Poulet 1878, 104) = Plancher-Bas [cœ:r] ALFC 871* p 16, Ronchamp [kø:r] ALF 306 p 56; *mar* "maire" (Poulet 1878, 141) = Bourn. [mæɾ] "maire" (Roussey 1894, 208), Fougerolles *mèr* (Grandjean 1979, 109); *mor* (*de lièvre*) "bec-de-lièvre" (Poulet 1878, 145) = Melisey [mo:r] (*de lièvre*) ALFC 1109* p 22 (ø Plancher-Bas p 16); *quar* "angle rentrant, coin" (Poulet 1878, 160) = Melisey [ka:r] "coin (du feu)" ALFC 932 p 22 (autre type lexical à Plancher-Bas p 16).

⁴ Dans lequel il voit un «subst. verb. du lat. *ad massa*, masse (d'eau), par chute de la term[inaison]»

⁵ A. D. Doubs, 1 B 632, f. 227 *sqq.* La transcription de ce document nous a été communiquée par MM. Alain Guillaume et Jean Hennequin.

comme nous le verrons plus loin (§2.2.1.), ce nom propre s'est conservé sur place en tant que tel et le référent motivant était encore porté sur la carte en 1954. Dans la seconde occurrence, on ne peut avoir affaire, en revanche, qu'à un nom commun féminin *mart* désignant la nappe d'eau fournissant la motivation objective du microtoponyme *la Mart*. Cette nappe d'eau était évidemment comprise à l'intérieur du terroir de *la Mart*: dans le document de 1407, elle sert, avec la parcelle appartenant à *Girard de chiez Richart*, à délimiter à l'intérieur du terroir le champ d'un demi-journal tenu par Guillaume de Grammont.

1.3. *Mfr. rég. mer (Faucogney 1441)*

L'historien Pierre Gresser (2003, 117) a analysé dans les termes suivants un passage d'un compte rendu de l'inspection des étangs de la châteltenie de Faucogney, compte rendu datant de 1441 :

Enfin, la dernière réserve piscicole [de la châteltenie] ne porte même pas le nom d'étang, mais de « grant place en maniere d'abime appelée la Mer de la Mer ». Située en haut de la « montayne » de la Mer, la retenue d'eau ne pouvait pas se vider car elle était environnée de « grosses roiches et montaynes ». Persuadés de l'existence de bons poissons, Jehan Barresolz et Nicolas Hugon [les deux inspecteurs] précisèrent les difficultés de la pêche « pour ce que c'est malaisier et profond (profond) lieu et se pert le poisson en cavernes qui sont dans ladite Mer ».

Dans « grant place en maniere d'abime appelée la Mer de la Mer », ce qui est édité « la Mer » contient en réalité le nom commun féminin *mer*, tandis que la seconde occurrence est bien *la Mer*, nom propre de ce que le document décrit comme un gouffre (*abime*). Dans la troisième occurrence (à éditer « en cavernes qui sont dans ladite mer »), on a de nouveau affaire au nom commun.

Il est certain que *la mer de la Mer* ne désignait pas, contrairement à ce que l'analyse de Gresser pourrait laisser entendre, un étang situé près du village de La Mer, actuellement dans la commune de Faucogney-et-la-Mer (Haute-Saône). Cet étang, qui relevait lui aussi de la châteltenie de Faucogney, est en effet décrit précédemment dans le document (Gresser 2003, 116). Si *la mer de la Mer* « ne porte même pas le nom d'étang », c'est que *mer* s'applique ici à une réalité naturelle très particulière : une « grant place en maniere d'abime » et non pas un étang construit et aménagé⁶. Ce type de réalité étant très rare

⁶ Sur l'aménagement des étangs de la châteltenie de Faucogney, établis grâce à une « levée de terre pour barrer le cours d'un ruisseau et former une réserve piscicole », voir Gresser 2003, 123-128, et, de manière plus générale, Gresser 2008, 167-192. Sur les étangs actuels de la région, tous « peu ou prou aménagés par l'homme », « même si certains d'entre eux ont une origine naturelle », voir Mathieu 1991, 200-205.

dans les environs de Faucogney, on préférera penser que le nom commun *mer* et le nom propre *la Mer* qu'il a généré se sont appliqués au « puits naturel » aujourd'hui appelé *la Mer de Ferrière*, situé sur le plateau (« en haut de la "montayne" »), au-dessus de Ferrière(s)-le-Bas (commune d'Amont-et-Effreney). Nous aurons l'occasion de reparler de ce site (ci-dessous § 1.4. et 2.1.3.).

1.4. *Mfr. rég. mar (Faucogney 1466/1467)*

La forme *mar* se lit en un autre passage des comptes de la châteltenie de Faucogney, en 1466/1467. Voici le texte, tel qu'on le lit chez Lassus (1990, 141 n. 1)⁷:

De Jehan Desbois de Faucoigney, mareschault, pour luy avoir baillier licence d'avoir édifier une mole a mereschault sus le rupt de Ferrièrs, devant Faucoigney, qu'il sied dessus de la mar de montant dessus ladite ferriers pour icelle mole esmodié et effiler telle ferrure que bon luy semblera pour payant chascun an tant comme luy et ses hjoirs leurs plaira avoir ladite mole, une livre cire à terme de Saint Martin d'iver....

L'édition semble souffrir de diverses imperfections. (i) « Ferrièrs » est probablement une faute de frappe pour « Ferrieres », faute imputable à un transcritteur habitué à employer les accents selon l'usage du français d'aujourd'hui⁸. (ii) Il en va de même de « ferriers » (également pour « Ferrieres »). (iii) Quant à « hjoirs », il ne peut s'agir que de « hoirs » : les caractères *h* et *j* voisinent sur nos claviers et une seule frappe maladroite peut engendrer « hj ». (iv) Il vaudrait mieux éditer « quil » et non « qu'il » : on a affaire à une graphie, assez courante en moyen français, du pronom relatif *qui* (Marchello-Nizia 1979, 160; cf. Hu 6, 289-290); l'antécédent est *une mole a mereschault*.

La bonne compréhension du passage implique aussi l'identification des noms propres géographiques. À cet égard, il convient de supprimer la virgule inopportune dans « Ferrièrs, devant Faucoigney » et de comprendre *Ferrier<e>s devant Faucoigney* comme un toponyme complexe dans lequel la préposition *devant* introduit le nom d'un lieu central (ici le siège de la paroisse et de la châteltenie) pris comme point de repère⁹. *Ferrier<e>s devant*

⁷ Lassus indique que le texte (A. D. Côte-d'Or, B 4722, f. 149) lui a été communiqué par Frédéric Tuaillon.

⁸ Cf. « revière », « près », « à », « perpétuelle », « perpétuels » dans la transcription d'un autre passage des mêmes comptes (Lassus 1990, *loc. cit.*).

⁹ Cf., en Haute-Saône, *Frotelz devant Vesoul* 1423-1424 = *Frotey-lès-Vesoul* (NDC 3, 157); *Monteigny devant Vesoul* et *Ponz devant Vesoul* 1301 (Philipon 1914, 500) = *Montigny-lès-Vesoul* et *Pont-lès-Vesoul* (commune d'Échenoz); *Oricort devant Monjustin* 1308 = *Oricourt* (Philipon 1914, 500-501); *Sainte Marie devant Faucon-*

Faucoigny, repris ensuite par *Ferrier*<e>s, est donc à identifier au hameau actuellement nommé *Ferrières-le-Bas* (IGN 1:25 000, 3520 O; NDC 1, 154). Celui-ci se trouve dans la commune d'Amont-et-Effreney (jusqu'à la Révolution simple «canton d'Amont» de la paroisse de Fauconney), à quelques centaines de mètres de Fauconney, sur la rive droite du Breuchin¹⁰. Le nom de cette localité est attesté sous sa forme vulgaire dès ca 1300 (*Ferrieres*, Longnon 1901-1914, 2, 210, 214) et en 1473/1474 sous une forme voisine de celle de 1466/1467: *Feraeres devant Fau[cogne]* (Gresser 2010, 105 et n. 70). Le syntagme *le rupt de Ferrier*<e>s devant *Faucoigny* désigne par conséquent le ruisseau aujourd'hui dénommé *Ruisseau de la Mer de Ferrières*¹¹, qui, venant de la zone de Mourey, se jette dans le Breuchin un peu en aval de Ferrière(s)-le-Bas, après avoir traversé le hameau.

Il ressort donc du texte que *mar* s'applique ici au «puits naturel» de la Mer de Ferrière (commune d'Amont-et-Effreney) que nous venons d'évoquer (ci-dessus § 1.3). Cette étendue d'eau remarquable a motivé le microtoponyme *la Mer*, devenu par la suite *la Mer de Ferrière* (voir ci-dessous § 2.1.3.). Toutefois, dans le passage que nous avons examiné, *mar* paraît fonctionner comme nom commun et non pas comme nom propre. Si nous comprenons correctement le texte, la *mole a mereschault* dont il est question était située en amont de la Mer de Ferrière, vers le Mourey.

1.5. Bilan

Il convient de ramener – du moins provisoirement – sous MARISK, dans le FEW, mfr. rég. *mar(t)/mer* s. f. (Roye, Fauconney 1407—1466/1467)¹² et Plancher *ama* s. [f. ?] “mare”. Compte tenu des contextes et des référents, nous proposons la définition suivante du mot médiéval: “petite étendue d'eau douce occupant une dépression naturelle fermée (parfois d'une grande profondeur)”.

gney 1427 (Billerey 1977, 9) = *Sainte-Marie-en-Chanois*; *Villario ante Luxovium* ca 1400 et mil. 15^e s. (Clouzot 1940, 56, 90) = *Villers-lès-Luxeuil*; *le Vaul devant Gouhenans* 1572 et *Val devant Gouhenans* 1703 (NDC 5, 343) = *Val-de-Gouhenans*. Sur cet usage, particulièrement fréquent dans le baillage d'Amont, voir Fray (2006, 126-127, 336-337); cf. aussi Vincent (1937, 38).

¹⁰ À ne pas confondre avec *la Ferrière*, nom d'un autre hameau d'Amont-et-Effreney, situé lui aussi dans la vallée du Breuchin, mais en amont de Fauconney et sur la rive gauche.

¹¹ Lu sur un panneau *in situ*, en 2009. Ce ruisseau ne porte pas de nom sur IGN 1:25 000, 3520 O.

¹² Ajouter également mfr. frm. rég. *mer* “lac” (Vosges 1475 et 17^e s., Lebel 1956, § 193). Sauf erreur de notre part, ce type lexical est resté inconnu du DMF (2012).

On ajoutera également à l'article MARISK du FEW Mouthier-en-Bresse (Saône-et-Loire) *maie* s. f. "mare", mal classé sous MARR (FEW 16, 533a)¹³.

2. Exemplaaires toponymiques du mot simple

Dans la partie septentrionale du domaine comtois d'oïl, les toponymes simples formés à partir du type lexical 'mer' apparaissent sous les formes 'Mer', 'Mai' et 'Maie'. Nous traiterons d'abord les exemplaaires où les formes anciennes et/ou la dénotation des toponymes assurent le rattachement au type lexical étudié (§ 2.1-2.3.), puis les cas dans lesquels des données complémentaires seraient nécessaires pour acquérir une certitude (§ 2.4.). Grâce à M. Wulf Müller, nous pourrions ajouter des données du Jura suisse (§ 2.5.).

2.1. Le type 'Mer'

En toponymie, ce type est attesté depuis *ca* 1300 en Haute-Saône. Il s'est parfois fixé sous la forme *Mer*, fixation favorisée, semble-t-il, par homographisation avec frm. *mer* s. f. "vaste étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la surface du globe".

2.1.1. La Mer (*Luxeuil ca 1300, Haute-Saône*)

Longnon (1901-1914, 2, 212) a édité ainsi un passage des rôles du pariage de la terre de Luxeuil (*ca* 1300), sous la rubrique «Lixiu» (= Luxeuil): «Item III estans et les fossez de la vile portanz poissons et un vevier que l'en dit la mer». La formule métalinguistique ayant recours au verbe *dire* et le jeu des articles (*un n que l'en dit la N*) conduisent à penser que *vevier* est ici un nom commun, tandis que *la Mer* est le nom propre du vivier. On éditera donc: «un vevier que l'en dit *la Mer*». Ce microhydronyme luxovien semble avoir disparu¹⁴.

2.1.2. La Mer (*Faucogney dp. 1375, Haute-Saône*)

La Mer est le nom d'un hameau de Faucogney (commune de Faucogney-et-la-Mer,; voir NDC 3, 17 et IGN 1:25 000, 3520 O. L'étymologie a été éta-

¹³ ALB 1200 (MARE) confirme la présence du type dans l'ouest de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or (généralement [ma(:)], parfois [mæ:]); cf. encore ALFC 1, XVIII p 86 (Magny-les-Auxonne, Côte-d'Or). Pour le département du Jura: Annoire [ma:] s. f. "mare" (ALFC 1, XVIII p 90; Dondaine 2002, 347, qui permet de rectifier la forme) et Villevieux [ma:] "id." (ALJA 141 p 9).

¹⁴ Il se pourrait en revanche que cette pièce d'eau ait pris, en 1337, le nom d'*Estant dou Vivier* (ADHS, H 653; aimable communication de M. Louis Jeandel).

blie par Lebel (1956, § 193)¹⁵, mais la littérature toponymique ne mentionne aucune forme ancienne. Relevons donc les attestations qui sont venues à notre connaissance: mfr. *la Mair* 1375 (Gresser 2003, 110 et 117), 1383/1384 (Gresser 2003, 112) et 1384/1385 (Gresser 2003, 117), *la Marc* (avec -c postiche, ou à interpréter *Març* ?) 1404 (Gresser 2008, 172 n. 127), *la Mar* 1473/1474 (Gresser 2010, 105 et n. 70), *la Mer* 1425 («la ville de la Mer», A. D. Côte-d'Or, B 4701)¹⁶, *la Mer* 1535-1537 (Delsalle 2001, 100), frm. *La Mer* 1654 (Lassus 1995, 171), *la Mer* 1693, 1716 (tous les deux Caritey 1989, 110), 1757 (Michel 1977, 483 n. 49) et 1760-1761 (Cassini, feuille 144), *La Mer* en 1858 (Dieu 1858, pl. 12) et depuis. La localité doit son nom à un étang qui constituait, aux 14^e et 15^e siècles, une importante réserve piscicole de la seigneurie de Faucogney¹⁷.

Le développement d'un habitat permanent à La Mer – la localité est mentionnée dès 1319 (Finot 1886, 184, 185) – est probablement lié à l'existence de cette réserve¹⁸. Gresser (2003, 122) écrit que «la consultation du R.I.V.O.L.I. ne permet pas d'identifier, parmi les trente toponymes [du secteur] comportant le mot *étang*, celui qui – éventuellement – perpétue le souvenir de la réserve piscicole ayant appartenu au duc-comte de Bourgogne». Notre hypothèse est que l'étang éponyme se trouvait à La Mer même et aura été asséché.

2.1.3. La Mer de Ferrière (*Amont-et-Effreney dp. 1441, Haute-Saône*)

À Amont-et-Effreney, commune voisine de Faucogney (mais autrefois simple section de Faucogney), le lieu-dit *la Mer de Ferrière* (section D2 au

¹⁵ Selon Taverdet (1987, 29): «Très certainement une forme locale de «marre» (avec le sens de «lac, étang»), du germanique - scandinave sans doute MARR; il s'agit bien sûr du même mot que le latin mare/fr. *mer*; les Indo-européens étaient un peuple essentiellement continental et n'avaient pas de mot spécifique pour parler de la mer; le groupe latin a donc pris le nom du lac pour désigner cette réalité nouvelle; un peu comme les Suisses qui appellent l'Atlantique *la Grande Gouille*. Cf. en Côte-d'Or, *Saint-Martin-de-la-Mer*». Voir encore la n. 15: «On présente généralement le fr. *mare* comme une forme d'origine scandinave introduite par les Normands; on pourrait tout aussi bien penser à une forme d'origine gauloise. [...] D'autre part, les formes toponymiques sont en général plus fréquemment gauloises que normandes, surtout dans l'Est de la France. Quoi qu'il en soit, on remonte toujours à la même racine indo-européenne que le latin MARE ou l'allemand *Meer*». Voir encore Lassus/Taverdet (1995, 120): «C'est une forme ancienne de *mar* qui apparaît dans *La Mer*, h. de Faucogney (70)».

¹⁶ Aimable communication de Louis Jeandel.

¹⁷ Voir Gresser (2003, 121-122; 2008, 160).

¹⁸ Des *loges*, voire des maisons (un exemple à Quers, Haute-Saône), étaient construites à proximité des réserves de pêche, afin d'abriter «les pêcheurs et ceux qui procédaient à la prise et à la vente du poisson» ainsi que «les gardes chargés de surveiller la pêche» (Gresser 2003, 127-128; 2008, 185, 190-191).

cadastre)¹⁹ est mentionné par Suchaux (1866, 1, 16 et n. 1), qui précise qu'« on appelle ainsi un puits naturel dont on ne peut sonder la profondeur, et dont les eaux nourrissent de la carpe et de la tanche ». Cette dépression marécageuse, où « on a exploité la tourbe jusqu'à la fin du XIX^e siècle » (NDC 1, 154), se trouve entre Rouge Grange, Es Mourey et Es Côtes (IGN 1:25 000, 3520 O). Il en sort le *Ruisseau de la Mer de Ferrières*, affluent de droite du Breuchin, à Faucogney. On a vu ci-dessus que ce site était nommé *la Mer* en 1441 (§ 1.3.), puis mentionné (sans nom propre) en 1466/1467 (§ 1.4.). Le déterminant *de Ferrière* a servi à distinguer cette étendue d'eau de la localité (plus importante) de *la Mer*, située à peu de distance (commune de Faucogney-et-la-Mer) et autrefois dans la même paroisse de Faucogney (ci-dessus § 2.1.2.).

2.1.4. Goutte de la Mer (*Bellemagny, Haut-Rhin*)

Oberlé/Sittler (1980-1982, 1, 147) indiquent que « le ruisseau dit “goutte de la mer” traverse le finage » de Bellemagny (ø IGN 1:25 000, 3621 ET).

2.2. Le type ‘Mai’

L'amuïssement de [r] final a parfois conduit à des graphies *May* ou *Mai*, au pluriel *Maix*.

2.2.1. May (*Roye dp. 1407 [la Mart], Haute-Saône*)

Un lieu-dit *la Mart* est mentionné à plusieurs reprises en 1407 (1406 a. st.) dans la reconnaissance déjà citée de Guillaume de Grammont (ci-dessus § 1.2.) concernant Roye et La Côte. Voici les contextes dans lesquels apparaît ce microtoponyme :

- (1) « Item, a la Mart, ung journaul après la terre es hoirs au Perreret » ;
- (2) « Item, un faul de prey seant ou Prey la Bonhar: la moitié après le Roussel et Champ les Bons, l'autre moitié siet a la Mart » ;
- (3) « Item ung journaul en trois pieces: l'une siet de coste la terre Jehannin Bourrart, l'autre en la Vie de Lure, après la terre Thevenat dit Renanne, l'autre piece siet a la Mart » ;
- (4) « Item, ou Champ les Bon, demi journaul, entre Jehan Demoingin, d'une part, et Guillaume Toillax, d'autre part. Item, deux cornoz de prey contenant demie faul, l'un seant en Champ les Bons et la Vie, le premier entre Huguenim Febre, d'une part, et le Hambarre, d'autre part; ly autre cournot siet entre Jehan Demangin, d'une part, et la Mart, d'autre part » ;

¹⁹ Renseignement dû à l'amabilité de Mme Marie-José Fontaine. Voir aussi le relevé cadastral de 1826 (ADHS, série T, Archives des archives, A 33); aimable communication de M. Louis Jeandel.

- (5) [immédiatement après (4)] «Item, en la Mart, demi journaul de terre entre Girard de chiez Richart, d'une part, et la mart, d'autre part» ;
- (6) «Item, a la Mart, ung journaul entre Jehannenat Bichel, d'une part, et Jehan Vuillemey, d'autre part».

En (3) et en (4), on peut poser qu'on a affaire à des champs et à des prés qui ne sont pas attenants, mais qui, étant décrits ensemble, n'en sont pas moins voisins. En toute rigueur, (2) semble indiquer à la fois que toute la superficie de pré en question se trouvait dans le terroir dit *le Prey la Bonhar*²⁰, une moitié en limite du terroir dit *Champ les Bons*, la seconde moitié étant située à *la Mart*. Or, il n'est pas impossible qu'un bien foncier soit présenté par le document comme divisé entre deux terroirs : on en a un exemple plus explicite en (4) «en Champ les Bons et la Vie». Il est donc permis de conclure que les terroirs de *Champ les Bons* et de *la Mart* étaient contigus²¹. Les contextes (3) et (4) confirment cette interprétation : (3) suggère en effet que *la Mart* était proche du terroir dit *la Vie de Lure*, et il en va de même en (4), si, comme nous le supposons, *la Vie* y est bien une ellipse de *la Vie de Lure*. Il est également probable qu'une même terre exploitée par *Jehan Demoingin/Demangin* (4) était située *ou Champ les Bon* et servait de confront au *cournot* de pré sis à *la Mart*. Nous avons déjà commenté (ci-dessus § 1.2.) le contexte (5).

Tout semble donc indiquer que le terroir de *la Mart* était contigu au terroir de *Champ les Bon(s)* et proche de *la Vie (de Lure)*. À *la Mart* se trouvait, d'autre part, la réalité naturelle désignée par le substantif féminin *mart* (en d'autres termes, le nom propre était alors transparent ou, si l'on préfère, objectivement motivé et relativement motivé). Or, on peut identifier, d'une part, *Champ les Bon(s)* avec *Champs les Bons*, à l'ouest de la commune de Roye (aujourd'hui parmi les bassins d'une sablière), à la limite de Lure, et, d'autre part, *la Vie de Lure* (ou *la Vie*) avec *Sur la Voie de Lure*, nom d'un terroir situé au nord de Champs les Bons, également à la limite de Lure²². D'autre part, dans une autre reconnaissance de 1407, par Guiot de Grammont (*Grantmont*)²³, le même terroir de Roye est mentionné sous la forme *la*

²⁰ Ce microtoponyme apparaît aussi dans le contexte suivant : «li autre [= cornot] siet de coste le Prey Jehan Bivel ou Prey la Bonart».

²¹ *Champ les Bons* jouxtait la limite de Lure, comme le montre le contexte suivant : «Item, sur la Fontainme [*sic*] de Champ les Bon, demie faul de prey, entre ceulx de Lure, d'une part, et Jehan l'Esbauby, d'autre part».

²² Ancien cadastre de Roye (1813), respectivement feuille A 9 et feuille C 5 (données aimablement communiquées par M. Alain Guillaume). Tous les deux *IGN 1:25 000, 3521 O*.

²³ A. D. Doubs, 1 B 632, f. 278-287v (aimable communication de MM. Alain Guillaume et Jean Hennequin).

May: «ou lieu dit en la May, deux journaux, tenans a Jehan Taguel», «deux faulchies ou prey de la May, tenans a Broiefort», «ou lieu dit en la May, deux journaux, tenans a Estevenin Triqué».

Il convient donc d'identifier *la Mart/la May* avec *May*, lieu-dit de Roye situé à l'est de Champs les Bons et au sud-est de Sur la Voie de Lure (IGN 1:25 000, *Lure*, n^{os} 1-2, 1954). En outre, la carte IGN de 1954 indiquait, juste au sud de May, l'existence d'une petite nappe d'eau de forme circulaire et, toute proche, d'une autre étendue d'eau de dimensions encore plus réduites: le Creux du Tonnerre²⁴. Était-ce là une sorte de puits naturel relié souterrainement au Rahin, comme c'est, disait-on, le cas du *Trou du Bouvier*, situé sur la R. N. 19, à la sortie de la Verrerie, en direction de La Côte (*le Creux de Montchardon* sur la carte de l'IGN)?

Nous supposons, en tout cas, que cette nappe ou ce *Creux* était, en 1407, désigné par le nom commun *mart* et avait motivé le nom propre *la Mart*. Au plan formel, nous avons déjà relevé ci-dessus (§ 2.1.2.) des formes médiévales en *-a-* en 1404 et 1473/1474, en alternance avec des formes en *-e-*. On peut donc poser avec certitude que le microtoponyme de Roye *la Mart* (muni d'un *-t* purement graphique) est devenu *la May* par amuïssement de [r] final post-vocalique, et que celui-ci, du fait d'une perte occasionnelle de l'article défini (antérieure au début du 19^e siècle, l'ancien cadastre de Roye portant déjà *May* en 1813)²⁵, est devenu *May*.

2.2.2. Le Pré de la Mart/le Pré de la May (Roye 1407, Haute-Saône)

À la même date de 1407, la reconnaissance de Guiot de Grammont²⁶ mentionne «une piece de prey estant en la prairie de Roye, appelé [*sic*] le Pré de la Mart». Or, le même document mentionne le même terroir sous la forme *le Prey de la May*: «deux faulchies ou Pré de la May, tenans a Broiefort», et fait également usage du toponyme simple examiné ci-dessus (§ 2.2.1.) sous la forme *la May*. On remarque que cette reconnaissance, qui écrit soit *la Mart* soit, le plus souvent, *la May*, écrit aussi constamment *Roye* (forme récente), alors que la reconnaissance de Guillaume de Grammont (ci-dessus § 2.2.1.),

²⁴ Tout cela se trouve à présent dans les bassins de la sablière qui occupe une bonne partie de territoire communal de Roye. Dieu (1858, pl. 14) indique seulement le Creux du Tonnerre (et deux autres mares dans ce secteur, mais plus à l'est, à gauche et droite du chemin direct de Roye à Lure).

²⁵ Feuille A 9 (aimable communication de M. Alain Guillaume). Le microtoponyme a été supprimé des éditions récentes de la carte IGN.

²⁶ Voir ci-dessus n. 23.

qui écrit toujours *la Mart*, emploie toujours la forme anciennes *Ro(h)e* (ou, une seule fois, *Rouhe*) et non la forme innovante *Roye*²⁷.

2.2.3. Les Maix (*dp. 1720, Roye, Haute-Saône*)

M. Alain Guillaume nous indique que ce lieu-dit, encore connu des habitants de Roye, désignait, dans la zone aujourd'hui occupée par le bassin de la sablière situé immédiatement à l'ouest de la D 438, un ensemble de creux naturels qui se remplissaient parfois d'eau. Il nous indique également que ce microtoponyme est attesté au 18^e siècle: 1720 «un autre [pré] au finage de Roye, lieu dit Vers les Maix» (ADHS, 2 E 21 420); 1767 «champz emplantez de seigne [...]: Vers les Maix, trois quartes» (ADHS, B 8876); 1767 «Vers les Maix, deux faux» (ADHS, B 8876).

2.2.4. La Mai (*Vézelois dp. 1655, Territoire-de-Belfort*)

Stoffel (1876, 344) relève *la Mai*, nom d'un lieu-dit de Vézelois, et fournit frm. *en la Mair* 1655 comme forme ancienne²⁸.

2.2.5. Combe de la Mai (*Essert, Territoire-de-Belfort*), le Champ de la May (*Essert 15^e s.*)

Stoffel (1876, 344) enregistre *Combe de la Mai*, nom d'un lieu-dit d'Essert²⁹. À titre de forme ancienne, il fournit une formation parallèle ou plutôt un emploi du simple correspondant: mfr. *les champs de la May* 15^e s.

2.3. Le type 'Maie'

En microtoponymie, les graphies *Maie*, *Maye* s'expliquent par un alignement, à partir du type précédent 2.2., sur frm. *maie* du fait du genre féminin des noms de lieux. Cette homographisation s'est opérée à partir (i) de l'homophonie existant entre le type lexical et toponymique et le mot comtois désignant la maie (cf., par exemple Bournois [mæ] "mare" et [mæ] "huche", Roussey 1894, 207)³⁰, et (ii) de la variation graphique affectant le nom commun en français, où le mot a connu, notamment, les variantes *mai* et *maie/maye*³¹.

²⁷ Sur le toponyme *Roye* < *Rohe*, voir Chambon/Jeandel/Guillaume, à paraître.

²⁸ Rien sur *IGN 1:25 000, 3621 OT*.

²⁹ *Combe de Mai* sur *IGN 1:25 000, 3621 OT*.

³⁰ Cf. frcomt. [mɛ]/[ma:] "pétrin" (ALFC 318; Dondaine 2002, 355; FEW 6/1, 26b, MAGIS).

³¹ Pour les différentes graphies du mot français (*maie*, *mai*, *mait*, *mée*, *met*), encore au 19^e siècle, voir Li (3, 379), DG (2, 1147) et TLF (11, 160); *maye* est attesté dans Cotgrave 1611 (FEW6/1, 26b, MAGIS); ø Catach 1995.

On retrouve la même graphie chez le glossairiste de Mouthier-en-Bresse (voir ci-dessus § 1.5.). On peut penser que cet accrochage a pu être facilité par les potentialités sémantiques de *maie* (cf., en particulier, adauph. *mayt* s. f. “creux d’un étang” [14^e s.], nant. *maie* “creux d’un fossé” (tous les deux FEW 6/1, 27b).

2.3.1. Chenevières de la Maie sous Mont Châtel (*Lure, Haute-Saône*)

La carte *IGN 1:25 000, Lure*, n°s 1-2 (1954), portait un nom de lieu-dit *Chenevières de la Maie sous Mont Châtel* (abrégé en *Chenevières de la Maie* dans les éditions plus récentes). Ce nom s’appliquait, à Lure, au quadrilatère délimité par la route de Froideterre (rue Roger-Salengro) et les rues des Chalets, des Cloies et des Carrières³². En 1954, la carte représentait un petit étang dans ce terroir.

2.3.2. Maie Bouvot (*Passavant-la-Rochère, Haute-Saône*)

Le terroir portant ce nom est situé au sud-ouest de Passavant, un peu à l’ouest d’un étang (*IGN 1:25 000, 3319 E*). Le déterminant construit en asyn-dète est le nom de famille *Bouvot*.

2.3.3. Haut de la Maie (*Gonvillars, Haute-Saône*)

À Gonvillars (aujourd’hui commune de Saulnot), *Haut de la Maie* désigne un replat situé sur la hauteur dominant le village au sud-est (cote 426), à la limite du département du Doubs. Légèrement à l’est, la carte *IGN 1:25 000, 3521 O* indique deux cuvettes (sans eau).

2.4. Autres exemplaires

Dans les exemples précédents, des formes anciennes et/ou des caractéristiques saillantes des référents garantissent le rattachement des toponymes au type lexical “*mer*” qui nous intéresse. Dans les cas que nous allons à présent énumérer, ce rattachement n’est que vraisemblable, car il se fonde exclusivement sur les formes actuelles. Pour plus de sûreté, des recherches supplémentaires concernant les formes anciennes et sur le terrain seraient donc nécessaires. Dans la liste suivante, on a affaire, sauf indication contraire, à des noms de lieux-dits³³.

³² Cf., dans le même secteur, la *rue des Chenevières*.

³³ Les relevés cadastraux concernant Amont-et-Effreney et Vy-lès-Lure nous ont été fournis par Mme Marie-José Fontaine, qui voudra bien trouver ici l’expression de nos remerciements.

2.4.1. Le type 'Mai(x)'

On remarquera que *maix* est aussi une graphie ancienne pour *maie* (attestée à Vouhenans en 1768, Jeandel 2011, 100) et on citera les noms de lieux-dits suivants :

- *Mai du Clos*, Les Fessey, Haute-Saône, immédiatement à l'ouest de Fessey-Dessous (cadastre du 20^e siècle consulté sur le site Géoportail de l'IGN) ;
- *May des Bas*, Amont-et-Effreney (section C 2), Haute-Saône ;
- *Fosses de Mai*, Lutran (aujourd'hui Valdieu-Lutran), Haut-Rhin (Stoffel 1876, 344 ; Ø Oberlé/Sittler 1980-1982, 3, 1535-1536) ;
- *Haut de la Maix*, Jasney, Haute-Saône, au cadastre de 1829 (aimable communication de M. Louis Jeandel) ;
- *Prés-la-Mai*, Chaux, Territoire-de-Belfort (Stoffel 1976, 344).

2.4.2. Le type 'Maie'

On peut envisager l'attraction graphique, plus fréquente, de frm. *maie/maye* dans les microtoponymes suivants (situés, sauf indication contraire, dans le département de la Haute-Saône)³⁴ :

- *la Maie*, lieu-dit, autrefois ferme, Menoncourt et Eguenigue, Territoire-de-Belfort, frm. *la Maix* 1718, *Lamaix* 1775, *la Mai* 1860, *la May* 1868 (Stoffel 1876, 344 ; Stoffel 1868, 112 ; Vautherin 1896-1901, [III], 231 ; lieu-dit, *IGN 1:25 000, 3621 OT*)³⁵ ;
- *la Maye*, Villafans (*IGN 1:25 000, 3421 E*), *May* au cadastre de 1824 (aimable communication de M. Louis Jeandel) ; comme M. Jeandel nous le fait observer, on voit en photographie aérienne (site Géoportail de l'IGN) une curieuse trace circulaire qui pourrait être l'empreinte d'une mare asséchée ;
- *En la Maye*, Vy-lès-Lure (section A), assez probablement identique à *la Maix* (même commune et même section) ;
- *les Mayes* (1826), Amont-et-Effreney (section D)³⁶ ; *Champ des Mayes*, même commune (section B 2) ;
- *les Mayes*, Vy-lès-Lure (section D 2) ;
- *Aux Maies*, Citers (cadastre de 1938, section D) ;

³⁴ La même explication pourrait être envisagée pour les microtoponymes bourguignons dans lesquels Taverdet (1991, 1067) a pressenti l'attraction de *maie* "pétrin" (sous différentes variantes graphiques : cf. *Champ de la Maie*, *Champ de la Mai*, *la Mée*, *l'Ouche de la Met* etc.).

³⁵ Éguenigue et Menoncourt sont des communes adjacentes. La ferme mentionnée par Stoffel pourrait être la *Ferme Gérig* (*IGN 1:25 000, 3621 OT*), à la limite des deux communes, mais sur le territoire d'Éguenigue, légèrement au sud du lieu-dit *la Maie* sur la carte de l'IGN.

³⁶ ADHS, série T, Archives des archives, A 33 (aimable communication de M. Louis Jeandel).

- *En la Maye Perrin*, Vy-lès-Lure (section B)³⁷;
- *les Mayes du Châtelle*, Les Magny (IGN 1:25 000, 3421 E);
- *la Haute Maie*, Passavant-la-Rochère (IGN 1:25 000, 3319 E);
- *Le Bois de la Grande Maye*, Fallon (IGN 1:25 000, 3422 E).

On ajoutera la forme dialectale *Më*, «sf.» (c'est-à-dire probablement précédé de l'article défini), nom d'un lieu-dit de Châtenois-les-Forges (Territoire-de-Belfort) relevé par Vautherin (1896-1901, [III], 247), qui a ce commentaire: «paraît se réclamer de *maie* [dans le parler de Châtenois *më*] ou *maî* [“mai”, voir III, 230]. Un arbre fruitier isolé semblait confirmer cette hypothèse».

2.5. *Les données du Jura suisse*

Nous devons les données microtoponymiques suivantes, tirées du fichier du Glossaire des patois de la Suisse romande, à la grande amabilité de M. Wulf Müller:

- *La May* (Saint-Ursanne) = id. (*Carte nationale de la Suisse* au 1:25 000, 1085);
- *La Metz* (Courrendlin) = *La Met*, écart, à proximité d'un étang, lequel est situé dans la commune limitrophe de Delémont (*Carte nationale de la Suisse* au 1:25 000, 1086);
- *Devant la Mai* (Mervelier);
- *Devant la Melt* (Vermes);
- *Champ de la Maie* (Saulcy);
- *La Côte de la Met* (Châtillon) = *Côte de Mai*, lieu-dit (*Carte nationale de la Suisse* au 1:25 000, 1106);
- *La fontaine de la Met* (Châtillon);
- *Prés de la Mer* (Pleujouse).

Aucun de ces exemplaires n'est assuré par des formes anciennes ou par un référent tout à fait prototypique; il est néanmoins aréologiquement fort probable que le type *mer*/*mai* se prolonge dans la toponymie du canton suisse du Jura.

3. Deux probables dérivés diminutifs en *-atte/-ette* (Territoire-de-Belfort)

Dans le Territoire-de-Belfort, on relève les deux diminutifs suivants: *la Maratte*, lieu-dit, Étueffont (Stoffel 1868, 112; ø IGN 1:25 000, 3620 ET)

³⁷ Le déterminant est le nom d'homme *Perrin*.

et la *Marette*, lieu-dit, Saint-Germain-le-Châtelet (Stoffel 1868, 113; Ø IGN 1:25 000, 3621 OT et IGN 1:25 000, 3620 ET). Dans ces dérivés, les types 'mar' ('mer') et 'mare' ne peuvent être discernés du point de vue formel. Du point de vue géolinguistique, il existe néanmoins une forte présomption en faveur de 'mar': originaire de Normandie (FEW 16, 533-534, MARR; pour la toponymie, cf. Vincent 1937, § 549), le type 'mare', ne peut en effet être venu dans l'Est que véhiculé par le français standardisé; en outre, le diminutif 'marette' s. f. "petite mare" n'est relevé par le FEW (16, 533a) que dans des patois des domaines normand et picard (Ø TLF).

4. Le type dérivé 'la Marcelle'

Nous avons relevé plusieurs exemplaires de ce type dans le nord du domaine linguistique comtois. Les cinq premiers ci-dessous désignent des référents prototypiques. Dans deux autres cas (ci-dessous § 4.6.), nous n'avons pas de renseignements sur les référents.

4.1. La Marcelle (*Melisey dp. 1383/1384, Haute-Saône*)

La Marcelle, nom d'un écart de Melisey situé à peu de distance des Guidons, est lié à *Étang de la Marcelle*, nom qui désigne un vaste étang situé un peu au sud des maisons (IGN 1:25 000, 3520 O).

Nous avons connaissance des formes suivantes: mfr. *la Mercelle dessus Melesey* 1383/1384 (Gresser 2003, 123; cf. Gresser 2004, 258 et 2008, 173), *la Marsoille* 1394/1395 (Gresser 2003, 118), *la Merçoille de Melisey* 1441 (Gresser 2003, 116 et 118, qui édite «la Mercoille»), *la Mercelle* 1468/1469 (Gresser 2003, 118)³⁸, frm. *l'étang de la Mercelle* 1754 (ADHS, 339 E dépôt supplément 1)³⁹, *la Marcelle* et *la Marcelle du Haut* 1760-1761 (carte de Cassini, feuille 144)⁴⁰, *la grange de La Marchelle* 1786 (ADHS, B 386)⁴¹, *La Marcelle* et *Sur la Marcelle* 1840 (cadastre de Melisey, respectivement section D et section E; Curtit 2011, 91), *la Mercelle* 1866 (hameau; Suchaux 1866, 2, 57), *la Mercel*

³⁸ Gresser ne semble pas avoir reconnu le continuateur actuel de ces formes médiévales.

³⁹ Aimable communication de Louis Jeandel.

⁴⁰ Sur la carte de Cassini, *la Marcelle du Haut*, habitat aujourd'hui disparu (Ø cadastre de 1840, Curtit 2011, 91), est situé au nord de la Marcelle, au sud de *Nozjean* (= les Nogents, commune d'Écromagny) et au nord-ouest de la Courberotte (écart de Melisey); voir IGN 1:25 000, 3520 O. Cette petite localité devait par conséquent se trouver dans les parages des écarts actuels des Guidons et du Serrurey (commune de Melisey).

⁴¹ Aimable communication de Louis Jeandel.

ou *Marcelle* 1972 (hameau; NDC 4, 100)⁴². Les attestations médiévales s'appliquent à l'étang: il est certain que *la Marcelle* a d'abord été le nom propre de cette étendue d'eau, et n'a été attaché que secondairement à la désignation d'un très modeste habitat.

Les documents médiévaux cités par Gresser (2003, 116, 122, 123-124) décrivent cet étang, qui relevait de la terre de Faucogney⁴³, avec une précision inhabituelle. Comme à la Mer de Ferrière (ci-dessus § 1.3., 1.4. et 2.1.3.), il s'agissait d'« une place en maniere d'abime, qui ne se peut vuidier ni escorre » (document de 1441)⁴⁴. L'étang était alimenté par une source subaquatique: « ou milieu d-icelli estang, a une fosse ronde plaine d'aigue gittens, qui a environ XXX piez [= ca 9 m] d'overture par dessus et environ XXVI piés [= ca 9 m] de parfont, ou li poisson se retrait et dessoubz certenes trolieres de terre que sont devant la dicte fosse » (document de 1383/1384).

4.2. La Marcelle (*Faverney/Mersuay, Haute-Saône*)

En Haute-Saône, on retrouve le même toponyme dans *la Marcelle*, nom d'un terroir de Faverney⁴⁵ et Mersuay⁴⁶. Le contexte topographique et micro-toponymique est caractéristique: *la Marcelle* désigne une zone basse située sur la rive droite de la Lanterne, dépression délimitée au sud-ouest par le *Fossé de la Marcelle* (petit ruisseau qui sert de limite aux communes de Faverney et de Mersuay) et drainée en son centre par un fossé d'assainissement nommé *Noue de la Marcelle* (commune de Faverney, puis, au sud, commune de Mersuay)⁴⁷.

⁴² Au vu des attestations antérieures et postérieures, on considérera la graphie <oi> (1394/1395 et 1441) comme une notation de [ε]. Dans *La Marchelle* (1786), on peut supposer que, le groupe [-rs-] intervocalique passant régulièrement à [-j-] dans les parlers de la région, la graphie <rch> est une tentative de noter un stade intermédiaire (*[rsʲ] ?); cf. Dondaine (1972, 130-131).

⁴³ Selon (Gresser 2003, 117, 118, 122), l'étang de la Marcelle n'apparaîtrait dans les comptes qu'à partir de 1394/1395. Cette date semble toutefois contradictoire avec le fait que Gresser (2003, 123) cite *la Mercelle dessus Melesey* en 1383/1384 (cf. encore Gresser 2004, 258 et 2008, 173).

⁴⁴ Gresser édite « escorré » et justifie ainsi son interprétation: « le verbe “escurrer” signifie écoulé » (Gresser 2003, 139 n. 48). On a affaire, en réalité, à l'infinitif *escorre* “faire courir l'eau de (un étang) dehors, vider (un étang)” (doc. 1325 dans Gdf 3, 427 = DMF 2012; cf. TL 3, 973 [fig.]; FEW 3, 284a, EXCURRERE).

⁴⁵ *IGN 1:25 000, 3320 E* et cadastre du 20^e siècle (consulté sur le site Géoportail de l'IGN). Cf. encore *Sur la Marcelle*, lieu-dit de Faverney (cadastre du 20^e siècle, consulté sur le site Géoportail de l'IGN).

⁴⁶ Cadastre du 20^e siècle (consulté sur le site Géoportail de l'IGN).

⁴⁷ *IGN 1:25 000, 3420 O* et *3320 E*. Pour *Noue* < *noue* “prairie marécageuse”, voir FEW 7, 53ab, *NAUDA; Lebel 1956, § 45, 98; Sindou 1982, 250-251; Dondaine 1989, 163-164; Dondaine 2002, 378.

En outre, le lieu-dit de Mersuay *les Noyeures*⁴⁸ ou *les Moyeures*⁴⁹, entre le Fossé de la Marcelle et la Noue de la Marcelle, paraît dériver de *noyer*⁵⁰ ou de *mouiller*⁵¹. Tout laisse à penser que ce secteur a été autrefois occupé par une étendue d'eau.

4.3. [lɛ mɛ'fɛl] (Bouligney, Haute-Saône)

L'ALFC (154*) a recueilli à Bouligney la donnée suivante: «A 36, *mɛfɛl* f. = dans les bois, trou rempli d'eau, où on pêche les grenouilles». Cette donnée (non indexée dans Dondaine 2002) est présentée comme une donnée lexicale, mais il nous semble très improbable, étant donnée la glose fournie, qu'il s'agisse d'un nom commun. Nous pensons qu'on a plus sûrement affaire à un nom propre de lieu (microtoponyme) [lɛ mɛ'fɛl] désignant une mare, sans doute située à Bouligney. Or, le parler de cette localité fait passer le groupe [-rs-] à [-f-] (Dondaine 1972, 127; ALFC 332, 466, 467). Nous pensons donc que [mɛ'fɛl] repose sur un plus ancien *[mɛr'sɛl] (**Mercelle*).

4.4. Les Maichelles (Cravanche, Territoire-de-Belfort)

Vautherin (1896-1901, [III], 231) relève *Les Maichelles*, «n[om] de petits étangs près Cravanche» en «fr[ançais] cad[astriel]» (ø) *IGN 1:25 000, 3621 OT*) et ajoute «en pat[ois] *Maitchelles*», en renvoyant au «D^r J. V.», initiales de sa source, Joseph Vautherin, frère de l'auteur (voir *op. cit.*, I, 128). La carte *IGN (IGN 1:25 000, 3621 OT)* connaît *la Méchelle*, nom d'un quartier au nord-est de Cravanche. Cravanche se trouve dans la zone du domaine comtois où le groupe intervocalique [-rs-] passe à [-f-] (cf. ci-dessus §4.3.), mais parfois aussi, exceptionnellement, sans doute par hyperpatoisisme, à [-tʃ-] (cf. Territoire de Belfort p 7 et 11 dans ALFC 466 et 467). Stoffel (1876, 347) fournit deux mentions anciennes (sans identification à un toponyme actuel): mfr. *Marcelle* 1588 et all. *vff der Marcel* 1589⁵².

⁴⁸ Cadastre du 20^e siècle, consulté sur le site Géoportail de l'IGN.

⁴⁹ *IGN 1:25 000, 3320 E*.

⁵⁰ Cf. FEW 7, 76a, *NECARE*, qui ne relève cependant pas de sens convenable en toponymie.

⁵¹ Fr. *mouillure* s. f. "état de ce qui est mouillé" (dp. 1^{er} tiers 13^e s., TLF 11, 1144; FEW 6/3, 46b, **MOLLIARE*); cf. *la Mouillure*, lieu-dit, Saint-Julien-lès-Metz, Moselle (Anon. s. d.).

⁵² Cf. aussi *la Macelle*, nom d'une ferme, commune de Varennes-sous-Dun (Saône-et-Loire), *la Marcelle* 18^e s. et 1827 (Taverdet 1991, 1106; Rossi 2009, 395; rapprochements sans valeur).

4.5. En/En la Marcelle (*Roye 1766, Haute-Saône*), les Marcelles (*Roye*)

M. Louis Jeandel (communication personnelle du 18 mars 2011) nous signale aimablement *en Marcelle*, nom d'un lieu-dit de Roye mentionné en 1766 (ADHS, B 8876). M. Alain Guillaume nous signale une autre attestation du même microtoponyme en 1767: «En la Marcelle, environ une faux entre les champs des Arbues d'une part et le terrain communaux d'autre (ADHS, B 8876). Il nous indique également qu'un lieu-dit *les Marcelles*, désignant une zone marécageuse, est encore connu des habitants de Roye, au sud de la Verrerie, à l'est de la route reliant la Verrerie et Roye, avant le carrefour (cote 301). Nous avons déjà rencontré à Roye le lexème et le toponyme simples correspondants (ci-dessus § 1.2., 2.2.1., 2.2.3.).

4.6. Autres exemplaires

C'est encore à l'amabilité de M. Louis Jeandel que nous devons la connaissance des deux microtoponymes haut-saônois suivants: *les Machelles* (ou *les Marchelles*), nom d'un terroir d'Esmoulières, section D, attesté en 1826 (ADHS, série T, Archives des archives), et *la Méchelle Picot* (+ nom de famille *Picot*), nom d'un terroir de Corbenay. Dans les deux cas, on peut supposer que ces formes françaises ont été empruntées après le passage comtois de [-rs-] à [-f-].

4.7. Le type toponymique 'la Marcelle' et le type lexical 'mar'/'mer'

Le rapport du type toponymique 'la Marcelle' avec le type lexical 'mar'/'mer' semble extrêmement probable. On pourrait penser avoir affaire à un dérivé formé à l'aide du suffixe diminutif médiéval *-cel*, f. *-cele* (Nyrop 1908, 100-101; Meyer-Lübke 1966, §157). L'emploi d'un tel suffixe serait néanmoins tout à fait exceptionnel, à notre connaissance, dans la toponymie de la Haute-Saône et du Territoire-de-Belfort. C'est pourquoi il nous semble préférable de penser que 'la Marcelle' est un dérivé construit avec le suffixe diminutif plus usuel *-ele* (< *-ELLA*) sur une base [mars-]. La relative densité toponymique laisserait penser que ce dérivé a été lexicalisé et, étant attesté depuis 1383/1384, qu'il a pu appartenir à une couche plus ancienne que celle dont relèvent les diminutifs *la Maratte* et *la Marette* (ci-dessus § 3).

Plusieurs autres éléments militent dans ce sens.

- (i) Un rapport morphologique similaire semble pouvoir être établi entre le simple *La Marre*, nom d'une commune du Jura⁵³, et le dérivé *la Marsotte*,

⁵³ La carte IGN 1:25 000 (consultée sur le site Géoportail) indique de très nombreuses cuvettes, dont plusieurs en eau, autour de La Marre. Il est très probable

nom d'un lieu-dit de cette commune (Rousset 1853-1858, 3, 360 = CAG 39, 484)⁵⁴.

- (ii) Les formes anciennes de *la Mare*, nom d'un écart de la commune de Saint-Ambreuil (Saône-et-Loire) sont afr. *la Marz Monna* 1129-1155 et *la Mars* 1227 (Rigault 2008, 425). Ce sont là les plus anciennes attestations toponymiques que nous connaissions. La captation par frm. *mare* (< MARR) ne se fait jour qu'à partir de 1663 (*la Mare proche la Ferthey*; *op. cit.*, *loc. cit.*)⁵⁵.
- (iii) Non loin de Saint-Ambreuil et dans une zone où [ma:] a été noté dans le lexique contemporain (voir ci-dessus § 1.5. et n. 13), on relève afr. rég. *mars* s. f. dans les deux versions d'un arbitrage concernant le prieuré de Palleau (Saône-et-Loire) et les habitants de la localité voisine de L'Abergement-lès-Seurre (Côte-d'Or). Le contexte suggère qu'on a affaire à l'attestation lexicale la plus ancienne de notre type: 1279 (orig.) «il [le bois de Palleau] doit estre es hommes doudit Abergemant jusque a la fin dou bois par devers l'Abergemant, c'est a savoir tant comme il ha doudit bois entre le byez de la mars de la Taissenere et la vie des Boolais qui est en l'essart au Bornot, par la quel vie l'on va de Paluaul audit Abergemant» (Allettsgruber 2012, 2, n° 12, 18-19)⁵⁶.

que le toponyme a été capté par fr. *mare* < MARR (ce qui ne doit pas être un cas isolé dans le département du Jura). Les formes anciennes (sans date !) données par Rousset (1853-1858, 3, 359) sont les suivantes: «*La Mare, Lamart, Lamarre*». Taverdet (1984, 45) écrit: «Nom évident; il s'agit bien sûr d'une mare, mot scandinave passé en gallo-roman; Rousset donne la forme *Lamarre-Josserand* (forme officielle au 19^e siècle); le second élément est un nom d'homme médiéval ou moderne, d'origine germanique». On notera que la vedette de Rousset (3, 359, 1855) est «*Lamare-Josserand*» (avec un seul -r- et -ou-); Rousset (2, 107 = 1854) écrit aussi *Lamare*. Querret (1748, 52) donne la forme *La Mart Jousserans*; en 1758-1760, la carte de Cassini (feuille 116) porte *la Mare*.

⁵⁴ Bornons-nous à signaler que dans Taverdet (1991, 1105-1106), on relève, sous un lemme *Marc-* regroupant «un certain nombre de formes qui commencent par *marc-* ou *mass-*», plusieurs lieux-dits de Saône-et-Loire *la Marsotte*, *les Marsottes*.

⁵⁵ En Saône-et-Loire, les formes anciennes de *la Mare* (écart, commune de Bantanges) < mfr. *la Mart* 1473 et de *la Mare* (quartier, commune de Chalon-sur-Saône) < mfr. *la Mart* 1597 (tous les deux Rigault 2008, 425), témoignent de la même attraction. Cf. encore *Sur la Mare*, lieu-dit de Ferrières-le-Lac (Doubs; carte IGN 1:25 000, consultée sur le site Géoportail), «appelé anciennement: Sur la Mer» (DCD 3, 1238): à l'ouest du terroir et au sud, existe une vaste cuvette (commune de Damprichard; cf. DCD 2, 1007: «là où le terrain est marneux, existaient jadis des "mares", telle que celle de Ferrières-le-Lac ou à "la Seignotte"»; Ferrières-le-Lac doit tenir son déterminant à cette «mare» asséchée.

⁵⁶ Principales variantes de la seconde version: «Abergement», «Tarxeniere», «Boo-lois» (Allettsgruber 2012, 2, n° 13, 20-21). Le bois dont il est question doit être la petite forêt domaniale de Palleau.

- (iv) L'analyse de certaines formes vosgiennes avait conduit Horning (1922, 199) à postuler le type ancien «*mar^{cons}*», la consonne étant probablement *s*.
- (v) Enfin, en pays gaumais, *Meix-devant-Virton*, qu'on interprète à partir de «germ. **mari* "marécage"» (Herbillon 1986, 104) ou de «germ. *meer* 'marécage'» (Remacle 1992, 125, qui ajoute: «+ *-s*», sans se prononcer sur la nature de ce segment), est d'abord attesté sous les formes *Mers* en 1183 et *Meirs* en 1298; d'autre part, les formes dialectales *minch*, *mé:ch*, qui présentent le développement attendu [-rs-] > [-ʃ-] (Remacle 1992, 125) montrent que le point de départ est bien *Mers*⁵⁷.

5. Conclusion

Si afr. rég. *mars* ou **marz* représente bien, comme nous le pensons, le point de départ médiéval du type lexical 'mer', ce point de départ s'avère incompatible avec les hypothèses étymologiques avancées jusqu'ici: lat. *MARE* avec influence germanique pour le sens (Bloch 1917, 64, 317), bas-all *marsch* (Horning 1922, 200, avec des réserves), «rückbildung aus dem typus *marchas* (MARISK + -ACEU)» (FEW 16, 522a n. 17) ou encore afrq. **mari* (Gamillscheg 1970, 125-126; Lebel 1956, §408). Notre conclusion est décevante: les données placées par von Wartburg sous MARISK ainsi que celles que nous avons traitées ci-dessus sont à verser, jusqu'à nouvel ordre, dans les Matériaux d'origine inconnue ou incertaine (FEW 21, 28a, 30a, sous MARE et ÉTANG). C'est une preuve que l'étymologie galloromane est loin d'être achevée.

Université de Paris-Sorbonne

Jean-Pierre CHAMBON

⁵⁷ Il faut peut être aussi interpréter *març* mfr. *marc* s. m. "marais" (FEW16, 521a et n. 15, MARIS) relevé par Gdf (5, 162 = DMF 2012): «En tant que le siege du roy Charles estoit devant Arras, ses gens passerent, par un dimence apres disner, la riviere du *marc* Saint Michiel par une petite planque» (*Mém. de P. de Fenin*, an 1414, Soc. de l'H. de Fr.). Cf. aussi *la Marc* (= *la Març*?) 1404 (ci-dessus § 2.1.2.).

6. Sigles et références bibliographiques

- ADHS = Archives départementales de la Haute-Saône.
- ALB = Taverdet, Gérard, 1975-1980. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, 3 vol., Paris, CNRS.
- ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, Champion.
- ALFC = Dondaine, Colette / Dondaine, Lucien, 1972-1991. *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, 4 vol., Paris, CNRS.
- ALJA = Martin, Jean-Baptiste / Tuaillon, Gaston, 1971-1978. *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central)*, 3 vol., Paris, CNRS.
- Alletsgruber, Julia, 2012. *Étude du lexique de l'agriculture dans des textes documentaires français du XIII^e siècle*, thèse Zurich/Paris-Sorbonne.
- Anonyme, s. d. *Dictionnaire des toponymes de France*, Bouffémont, CDIP.
- Billerey, Robert, 1977. *Histoire de Belfahy*, Belfort, Compagnie Belfort-Loisirs.
- CAG 39 = Rothé, Marie-Pierre, 2001. *Carte archéologique de la Gaule. Le Jura*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Bloch, Oscar, 1917. *Les parlers des Vosges méridionales (arrondissement de Remiremont, département des Vosges). Étude de dialectologie*, Paris, Champion.
- Caritey, Pierre, 1989. *Ternuay d'autrefois (16^e-18^e siècles). Un village des Vosges saônoises avant la Révolution*, Vesoul, Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône.
- Catach, Nina, 1995. *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse.
- Chambon, Jean-Pierre, 2009. «Contributions à l'étude de la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône). VIII», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure* 28, 128-138.
- Chambon, Jean-Pierre, 2011. «Contributions à l'étude de la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône). X», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure* 30, 183-200.
- Chambon, Jean-Pierre, 2013. «Contributions à l'étude de la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône). XII», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure* 32, 213-234.
- Chambon, Jean-Pierre / Jeandel, Louis / Guillaume, Alain, à paraître. «*Rahin, Roye* et formes toponymiques affines (Haute-Saône/France): les avatars d'un nom de rivière comtois remontant à lat. RAUCA (avec de brèves remarques sur la marge septentrionale du francoprovençal submergé)», *Zeitschrift für romanische Philologie*.
- Clouzot, Étienne, 1940. *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris, Imprimerie nationale.
- Curtit, Daniel, 2011. *Le Village renouvelé. Chronique d'un chef-lieu: Melisey et les Vosges saônoises au XIX^e siècle*, Vesoul, Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône.

- DCD = Courtieu, Jean (dir.), 1982-1987. *Dictionnaire des communes du département du Doubs*, 6 vol., Besançon, Éditions Cêtre.
- Delsalle, Paul, 2001. *La Franche-Comté au temps de Charles Quint. Documents*, 2^e éd., Besançon, Presses universitaires franc-comtoises.
- DG = Hatzfeld, Adolphe / Darmesteter, Arsène / Thomas, Antoine, s. d. [1890-1900]. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, 2 vol., Paris, Delagrave.
- Dieu, Hippolyte (dir.), 1858. *Atlas cantonal de la Haute-Saône*, Paris, Imprimerie Lemerrier.
- DMF 2012 = *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)* (ouvrage électronique consultable sur le site de l'ATILF-CNRS).
- Dondaine, Colette, 1972. *Les Parlers comtois d'oïl. Étude phonétique*, Paris, Klincksieck.
- Dondaine, Colette, 1989. «Le sol franc-comtois d'après l'A.L.F.C. et les toponymes», in: *Espaces romans. Études de dialectologie et de géolinguistique offertes à Gaston Tuaillon*, Grenoble, Ellug, 2, 158-172.
- Dondaine, Colette, 2002. *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté d'après l'Atlas linguistique et ethnographique de la Franche Comté*, Strasbourg, Société de linguistique romane.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn/Leipzig/Bâle, Klopp/Teubner/Zbinden.
- Fray, Jean-Luc, 2006. *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal.
- Gamillscheg, Ernst, 1970. *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs*, Band I: *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen. Die Franken. Die Westgoten*, 2^e éd., Berlin/Leipzig, De Gruyter.
- Gdf = Godefroy, Frédéric, 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vol., Paris, Vieweg/Bouillon.
- Grandjean, Pierre, 1979. *Fougerolles. Son patois, son folklore, ses traditions populaires, ses coutumes*, Fougerolles, chez l'auteur.
- Gresser, Pierre, 2003. «Les étangs de la châtellenie de Faucogney à la fin du Moyen Âge», *Haute-Saône Salsa*, supplément annuel au n° 52, 105-141.
- Gresser, Pierre, 2004. *La Gruerie du comté de Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles*, Turnhout, Brepols.
- Gresser, Pierre, 2008. *Pêche et pisciculture dans les eaux princières en Franche-Comté aux XIV^e et XV^e siècles*, Turnhout, Brepols.
- Gresser, Pierre, 2010. *La Pêche en Franche-Comté aux XIII^e-XV^e siècles. De l'eau à la bouche*, Besançon, Cêtre.
- Herbillon (J.), 1986. *Les Noms des communes de Wallonie*, Bruxelles, Crédit communal.
- Horning, Adolphe, 1922. «Notes étymologiques vosgiennes», *Romania* 48, 161-206.

- Hu = Huguet, Edmond, 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, 7 vol., Paris, Champion/Didier.
- Jeandel, Louis, 2011. « Sourcroute, pores de terre, poêle et gratey... dans les inventaires mobiliers de la région luronne, au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure* 30, 97-116.
- Lassus, François, 1990. « La sidérurgie comtoise d'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècles) », in: Jacob, Jean-Paul / Mangin, Michel (ed.), *De la mine à la forge en Franche-Comté des origines au XIX^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 139-157.
- Lassus, François (dir.), 1995. *La Population de la Franche-Comté au lendemain de la Guerre de Dix Ans. Recensements nominatifs de 1654, 1657, 1666*, 4 vol., Paris, Institut d'études comtoises et jurassiennes (Université de Franche-Comté).
- Lassus, François / Taverdet, Gérard, 1995. *Noms de lieux de Franche-Comté. Introduction à la toponymie*, Paris, Bonneton.
- Lebel, Paul, 1956. *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, Les Belles Lettres.
- Li = Littré, Émile, 1873-1883. *Dictionnaire de la langue française*, 5 vol., Paris, Londres, Librairie Hachette.
- Longnon, Auguste, 1901-1914. *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361*, Paris, Imprimerie nationale.
- Marchello-Nizia, Christine, 1979. *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas.
- Mathieu, Daniel, 1991. « Les étangs dans les Vosges comtoises: témoignage du passé et richesse pour demain ? », in: Collectif, *Connaissance de la Franche-Comté. Regards sur les Vosges comtoises. À la découverte des terres comtoises du Parc naturel régional des ballons des Vosges*, Besançon, Centre universitaire d'études régionales (Université de Franche-Comté), 189-218.
- Meyer-Lübke, Wilhelm, 1966. *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Zweiter Teil: *Wortbildungslehre*, zweite durchgesehene und ergänzte Auflage von J. M. Piel, Heidelberg, Winter.
- Michel, Guy Jean, 1977. « Une forme originale d'exploitation du sol: la fouillie », *Barbier, Bulletin de liaison du folklore comtois* (n. s.) 6, p. 473-498.
- NDC = Collectif, 1969-1974. *La Haute-Saône. Nouveau dictionnaire des communes*, 6 vol., Vesoul, Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône.
- Nyrop, Kristoffer, 1904-1930. *Grammaire historique de la langue française*, 6 vol., Copenhague, Gyldendalske Boghandel.
- Oberlé, Raymond / Sittler, Lucien (dir.), 1980-1982. *Le Haut-Rhin. Dictionnaire des communes en trois volumes. Histoire et géographie. Économie et société*, 3 vol., Colmar, Éditions Alsatia.
- Philipon, Édouard, 1914. « Les parlers de la Comté de Bourgogne aux XIII^e et XIV^e siècles », *Romania* 43, 495-559.
- Poulet, F.-Victor. 1878. *Essai d'un vocabulaire étymologique du patois de Plancher-les-Mines (Haute-Saône)*, Paris, Typographie Lahure.

- Querret, Jean, 1748. *État par ordre alphabetique des villes, bourgs et villages du Comté de Bourgogne, dressé au sujet de la nouvelle Carte*, Paris, Ballard Fils.
- Remacle (L.), 1992. *La Différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Genève, Droz.
- Rigault, Jean, 2008. *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire*, Paris, CTHS.
- Rossi, Mario, 2009. *Les Noms de lieux du Brionnais-Charolais témoins de l'histoire du peuplement et du paysage*, Paris, Publibook.
- Rousset, Alphonse, 1853-1858. *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département. Département du Jura*, 6 vol., Besançon, Lons-le-Saunier, Bintot, A. Robert (réimpression, Paris, FERN, 1969).
- Roussey, Charles, 1894. *Glossaire du parler de Bournois (canton de l'Isle-sur-le-Doubs, arrondissement de Baume-les-Dames)*, Paris, chez l'auteur/H. Welter.
- Sindou, Raymond, 1982. «La forme nauda et ses variantes», in: Gérard Taverdet (ed.), *L'Onomastique, témoin des langues disparues*. Actes du colloque d'onomastique romane de Dijon (27-30 mai 1981), Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique, 239-54.
- Stoffel, Georges, 1868. *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale (réimpression, Nîmes, Lacour, 1997).
- Stoffel (Georges), 1876. *Topographisches Wörterbuch des Ober-Elsasses. Die alten und neuen Ortsnamen enthaltend*, 2^e éd., Mulhouse, Druck von Veuve Bader et C^{ie}.
- Suchaux, Louis, 1866. *La Haute-Saône. Dictionnaire historique, topographique et statistique des communes du département*, 2 vol., Vesoul, Suchaux (réimpression, Paris, Le Livre d'histoire-Lorisse, 1991-1993).
- Taverdet, Gérard, 1984. *Les Noms de lieux du Jura*, Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique.
- TL = Tobler, Adolf / Lommatzsch, Erhard, 1925-2002. *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vol., Berlin/Wiesbaden, Weidmann/Franz Steiner.
- TLF = Imbs, Paul, et al. (dir.), 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Gallimard.
- Vautherin, Auguste, 1896-1901. *Glossaire du patois de Châtenois avec vocables des autres localités du Territoire-de-Belfort et des environs, précédé de notes sur le patois de la région*. Belfort, Imprimerie de E. Devillers (réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1970).
- Vincent, Auguste, 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie Générale (réimpression, Brionne, Gérard Montfort, 1981).
- Wartburg, Walther von, 1956. *Von Sprache und Mensch. Gesammelte Aufsätze*, Berne, Francke.